Contribution du Président BOUTEFLIKA sur le thème "les technologies de l'information et de la communication en Afrique"

(Addis Abeba, Dimanche 31 Février 2010)

"Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,
Monsieur le Président de la Commission de l'Union africaine,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de l'Union africaine et les assurances de mon plein soutien dans l'accomplissement de votre haute mission.

Votre prédécesseur, le leader de la Grande Jamahirya, mon frère Maamar El Gueddafi, mérite un hommage appuyé de notre assemblée pour la foi, le dynamisme et la détermination qu'il a mis au service des idéaux et de l'édification de l'Union africaine.

Monsieur le Président,

La fracture numérique est venue s'ajouter aux autres contraintes et vulnérabilités qui contribuent à la marginalisation de l'Afrique dans l'économie mondiale et les courants internationaux d'échanges. Sa réduction représente un des défis prioritaires pour chacun de nos pays, pour nos sous-régions et pour notre continent.

Ce n'est pas un hasard si le NEPAD a identifié les technologies de l'information et de la communication parmi les enjeux les plus immédiats pour la relance du développement et l'amélioration des conditions de vie des peuples africains.

L'Afrique est le continent qui accuse le plus grand retard en matière de développement et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), pourtant si cruciales pour se mettre au diapason de l'économie fondée sur le savoir.

Il nous revient donc de développer nos infrastructures de base en mettant l'accent sur la connectivité à haut et très haut débits, tout en accordant une attention particulière à la politique tarifaire pour permettre aux populations à bas revenus d'accéder aussi aux bienfaits des réseaux d'information.

Dans tous les domaines d'importance vitale de notre développement, les technologies de l'information et de la communication sont des outils désormais indispensables.

Ces technologies peuvent être mises au service d'une politique de proximité permettant de fournir, aux citoyens et aux opérateurs de la sphère économique, des services publics en ligne et des accès à l'information officielle à caractère public.

De fait, la modernisation des économies est intimement liée à une appropriation rapide des technologies numériques par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux et au développement du capital humain dont le vecteur clé est l'investissement dans l'éducation et la formation et dans la recherche et l'innovation.

Le NEPAD a initié de nombreux projets devant assurer un développement durable de nos pays et arrimer le continent à l'économie mondiale.

A cet égard, nous avons relevé avec satisfaction que le Plan d'action 2010-2015 de l'Union africaine et du NEPAD accorde un haut degré de priorité au domaine des TIC. L'accueil favorable que nos partenaires au développement réservent à ce Plan d'action en font une plate-forme prometteuse pour notre coopération avec eux, car nous pourrons bénéficier de leur expérience dans ce domaine.

La réalisation et l'interconnexion de réseaux d'autoroutes de l'information sous-régionales, à l'image de la fibre optique Abuja-Zinder-Alger, devront favoriser le processus d'intégration de l'Afrique par la constitution d'une véritable épine dorsale capable d'acheminer des informations à grande vitesse.

Le satellite RASCOM, une fois mis en orbite, viendra encore renforcer les capacités de communication interafricaines.

L'Algérie a abrité, du 7 au 9 décembre 2009, la troisième Conférence africaine sur les sciences et technologies spatiales au service du développement durable. Cette conférence a appelé à la mise en place d'un cadre de coopération régionale devant favoriser la mutualisation des moyens humains et matériels disponibles au sein des pays africains dans tous les segments du domaine spatial, notamment ceux dédiés à l'observation de la Terre. Ainsi, les agences spatiales, les centres d'exploitation des satellites et de traitement de l'imagerie satellitaire et les universités participant à la diffusion de l'enseignement des sciences et technologies spatiales seront appelés à coopérer dans les domaines des télécommunications, de la télédétection, des systèmes d'information géographique et de géolocalisation.

La formation prochaine d'une constellation de satellites africains d'observation de la Terre, ayant pour acronyme ARMC (African Ressources Management Constellation) et faisant intervenir pour le moment trois pays africains, sera de nature à renforcer les capacités de prévention contre la désertification, de lutte contre les invasions acridiennes et de gestion des effets des catastrophes majeures.

Au regard de l'importance et de la portée du programme des Nations unies de prévention et de gestion des catastrophes majeures par l'outil spatial, dénommé UN-SPIDER, la mise en place des Bureaux régionaux d'Alger et d'Abuja pour les pays africains, permettra d'accéder rapidement aux données satellitaires et de bénéficier d'une assistance technique en termes d'exploitation optimale à des fins d'atténuation des impacts des catastrophes.

Compte tenu de la grande étendue de son territoire national, l'Algérie a lancé un vaste programme de développement des sciences et des technologies spatiales par la mise en orbite, en 2002, du premier satellite algérien d'observation de la Terre, qui a permis de développer des applications dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des ressources hydriques, halieutiques et minières, de l'agriculture, de l'habitat, de l'urbanisme et des transports.

Un deuxième satellite d'observation de la Terre, douze fois plus performant que le premier, sera lancé au cours du deuxième trimestre de cette année et remplacera le premier, qui arrive en fin de mission. Un troisième satellite, jumeau du deuxième, sera construit en Algérie et lancé au cours de l'année 2013.

En cas de nécessité, ces stations spatiales seront mises à la disposition des pays africains dans un cadre de coopération et d'entraide bilatéral ou multilatéral.

Monsieur le Président,

L'Afrique recèle des potentialités importantes en ressources humaines et naturelles. Leur mobilisation en faveur des technologies de l'information et de la communication est un impératif qui appelle une conjugaison des efforts à l'échelle du continent."